



ANNEXE 2

DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS

Stations-e

La Station est basée sur un concept modulaire autour d'un élément principal et d'éléments optionnels :

1. Un élément principal assurant la fonction de charge et services associés.
2. Un élément optionnel ayant un volume disponible dédié à l'accueil d'autres services de proximité.
3. Un élément optionnel sous forme de support dédié aux points d'accès haut débit.

L'ensemble de la station est fixé sur une dalle béton dont la profondeur n'excèdera pas 80 cm. La station est par ailleurs raccordée en énergie et en fibre optique.

Les éléments optionnels sont constitués d'armoires standards équipés de « rack 19 pouces », soit une largeur extérieure de 0,70 m environ, pour une hauteur variant de 1,5 m à 2,3 m et une profondeur de 0,50 à 0,70 m.

Le type de station pourra varier en fonction de différents facteurs :

- Hauteur du mât (de 4 à 12 m, selon les besoins radio et les possibilités d'intégration paysagère) dans le cas de présence Télécom (4G/5G, WiFi)
- Modules optionnels selon la pertinence d'implantation de services
- Type de chargeur selon l'implantation (centre commercial, zone résidentiel, ...)
-

